

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Sauvage

Compte-rendu - 15 juillet 2018

1. Présence

Quorum de 20% atteint et dépassé. 12 membres présents sur 36.

2. Adoption du compte-rendu de la dernière rencontre annuelle du 2 juillet 2017. Aucun commentaire.

Proposition de l'adoption du compte-rendu : Philippe Jetté. Secondé par Michel Girard.

3. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre

Lecture de l'ordre du jour par la présidente.

Ajout à la section varia : frayère et poissons au lac (Michel Girard). Adoption Nicole Trudel. Secondée par Danielle Le Roux.

4. État de la route et projet d'Hydro-Québec/ Rencontre avec monsieur Martin Letarte

Monsieur Martin Letarte, directeur du service de travaux publics et des services techniques de la municipalité Saint-Faustin-Lac-Carré, est venu faire une mise à jour du sujet en rubrique 4.

Travaux au chantier d'Hydro-Québec : coupes ont débuté à l'hiver 2018, sans préavis auprès de la municipalité.

Mi-mars : Hydro-Québec se manifeste pour aviser des travaux en cours... dégel déjà amorcé. Contrôle routier mis en place.

Les déplacements des camions pour les pylônes 9 à 49 se font par le Lac Berval, Ch. Victor-Beauchemin, puis le Lac sauvage.

À ce jour, seuls des travaux d'urgence à la chaussée ont été réalisés par la municipalité, juste pour assurer la circulation, et ce à trois endroits : sur le chemin de la Sauvagine, près du Lac Caché et sur le chemin Victor-Beauchemin près de la base de plein air. Coûts : 30 000\$, assumés par Hydro-Québec.

TRV7 : cônes orange ont été mis en place pour passer le message que la route était en zone de chantier, pour rétrécir la largeur et pour éviter d'aller sur l'accotement (et causer des dommages). Coûts: 4000-5000.00\$, assumés également par Hydro-Québec.

Présentement, les négociations ont été entamées auprès d'Hydro-Québec.

(Question de Michel Girard : pourquoi le transport à 5 hres du matin est permis? Réponse de monsieur Letarte : pas de contrôle sur le transport du bois, seulement sur les heures de travail.)

État des travaux :

Fondations complétées jusqu'au pylône 42. Les 7 autres sont bâtis sur du roc, donc pas beaucoup de matériaux (gravier) à transporter.

Début août : grue entre sur le chantier pour 2 mois.

Transport de bobines de fil à venir...

Accès par le Lac Verdure pour certains travaux.

Échéancier : novembre 2018.

(Commentaire de Pierre Cossette : débris laissés sur la chaussée et sur le chemin du Lac Berval, telles cannettes, tasses Tim Horton...).

(Question de madame Trudel : impact des travaux sur les lignes téléphoniques? Réponse de monsieur Letarte : non.)

Chemin à réparer : messieurs Bélanger et Letarte ont rencontré le CA de la municipalité pour déterminer l'état des 9.6 km de chaussée l'année dernière.

Discussion avec Hydro-Québec : sur 11 tronçons établis, 4 ont été identifiés comme « critiques » :

-117-ch de la Buse

-ch Huard et ch des Malards

-ch des Faucons et ch Lamoureux

-ch Victor-Beauchemin.

La municipalité évalue qu'il y a 1,6 millions de travaux à exécuter en reconstruction du km 1 jusqu'au bout.

(Monsieur Letarte spécifie qu'un chemin abîmé à 40 % ou à 60 % doit être reconstruit).

Municipalité souhaite obtenir 25 %, soit 400 000.00\$

Questionnement : le ponceau du Golf du Ruisseau était déjà prévu... est-ce que l'on peut demander à Hydro-Québec de payer? Non, selon monsieur Letarte.

Précisions de monsieur Letarte : travaux de la municipalité prévus sur 3 ans.

Travaux routiers planifiés sur taxe générale. Plan quinquennal de 300 000.00\$/année.

Micheline Van Erum précise qu'il y a 9,6 km de route à reconstruire, plus des ponceaux, plus des bassins de sédimentation et en plus les membres demandent des compensations pour les inconvénients et dommages subis. Une résolution sera transmise au conseil de ville et sera transmise en copie conforme à Hydro-Québec. Proposition par Nicole Trudel et secondée par Jean Loisier.

5. Mise à jour financière

Révision du document remis aux membres : « Sommaire des revenus et dépenses – Exercice financier 2017-2018 ».

Nicole Cormier précise qu'il y a eu une mise à jour faite chez les membres (selon le paiement ou non de la cotisation). Avantages rappelés : accès aux sentiers, bottin des membres, Journal Le Huard, carte de membre avec rabais de 5% chez plusieurs commerçants de Saint-Faustin.

(Question de monsieur Loisier : mentionne qu'il y a potentiellement un 100\$ annuel accordé à des associations. La présidente est d'avis que cet argent est plutôt pour des associations dans le besoin, ce qui n'est pas le cas de l'APELS avec ses surplus...)

6. Résidence de tourisme

Maisons de tourisme, c'est-à-dire en location de moins de 30 jours :

Révision du règlement municipal depuis le 3 juin : prohibées autour des lacs, sauf au Lac Rougeau.

Agence Garda a été embauchée par la municipalité pour faire la surveillance de la municipalité. Au besoin, on peut téléphoner directement à Garda.

7. Environnement

- Analyse d'eau: Denise présente les résultats de la cueillette annuelle du test bactériologique. Dix adresses ciblées au hasard, mais différentes des années antérieures. Eau excellente pour la baignade, variant de négligeable à 3 particules par 100ml. Membres avisés que l'on poursuit les tests annuellement.
- RSVL (réseau de surveillance volontaire des lacs du gouvernement du Québec). Luce avise que la surveillance se poursuivra dans quelques années tel que prévu. Luce nous informe aussi que Maurice et Nicole poursuivent la prise de données de la transparence du lac aux deux semaines tout l'été.
- Myriophylle : Jean transmet de l'information sur les ravages du myriophylle à épi. Livret sur le myriophylle mis à la disposition des membres, ainsi qu'un article remis sous forme d'un dépliant. Aussi, une enseigne payée par la municipalité sera disponible pour le lac. Afin de s'assurer que l'information sur le myriophylle à épi soit connue de tous les riverains, les dépliants et livrets seront distribués de porte à porte par les membres du Comité.
- Caractérisation des plantes aquatiques: CRE a formé Danielle Le Roux et Nicole Cormier dernièrement sur les espèces de plantes aquatiques potentiellement présentes au Lac Sauvage. Livret disponible sur place si des gens sont intéressés. De plus, activité de caractérisation des plantes aquatiques du Lac Sauvage aura lieu le 31 juillet prochain. Besoin de trois embarcations: bénévoles demandés. Les gens intéressés doivent se manifester auprès de Micheline. Lien éventuel sur le site de l'APELS.

8. Internet

Filau, organisme sans but lucratif, a installé une antenne fonctionnelle au Lac du Raquetteur. Un relai a été installé chez P Cossette. Quelques ajustements restent à faire.

Il y a donc présentement deux services disponibles au lac : Groupe Accès et Filau.

9. Fête annuelle et traversée du lac

Fête : Luce confirme que les membres veulent un méchoui cet été; demande s'il y a des volontaires pour recevoir. Pas de volontaire... Micheline nous donnera ultérieurement des informations pertinentes.

Traversée : invitation à la traversée annuelle : dimanche de la fête du travail, 10 heures, au quai de Serge Brodeur et Normand Lagüe a été annoncé à l'assemblée annuelle. NB : 2018-08-03 : possibilité de changement du jour et l'heure. À confirmer.

10. Membres du Comité Exécutif – démission/élection

Micheline explique que 4 sièges sont disponibles au comité: elle-même, Luce, Nicole et Denise. Demande s'il y a des volontaires pour soit être membre, soit faire du bénévolat.

Pas de nouveau membre proposé: statu quo. Proposition de Danielle Le Roux et secondée par Michel Girard, pour les 4 membres mentionnés précédemment.

11. Représentation de l'APELS au Regroupement des Associations de Lac (RAL)

- Besoin de deux représentants pour siéger au comité du RAL. Un représentant et un substitut. Implication: 4 à 5 rencontres annuellement.
- Monsieur Loisier s'est porté volontaire; Proposition par Nicole Trudel et secondée par Nicole (Lachance). Jean Rainville sera substitut au besoin.

12. Varia

- Discussion amorcée par Michel Girard sur l'ensemencement du lac. P Cossette nous informe que la municipalité a un projet de frayère et Pierre doit mentionner notre intérêt. Micheline propose un Comité formé notamment de Michel Girard et Sylvain Grand'maison qui s'y connaissent en poisson du lac! Omble de chevalier et touladi seraient indigènes. La truite rouge qui était présente anciennement aurait disparu avec l'ensemencement antérieur. La carpe (ou meunier) ne serait pas indigène. Michel et Sylvain feront le suivi et nous ferons rapport à la prochaine assemblée annuelle.
- Pour le contrôle de la vitesse sur la route, Christian Reid fait une suggestion d'un type de panneau « personnalisé » qui est installé dans la région de Léry. Doit s'informer davantage. Micheline informe les membres que le projet de bollard se poursuit pour installation une fois la chaussée réparée. Deux bollards seront donc éventuellement installés au chemin Victor-Beauchemin.
- Entente avec Hydro-Québec... discussion se poursuit juste avant la fin de l'assemblée. Convenons que le 25 % de compensation demandé par la municipalité nous apparaît insuffisant et nous voulons voir comment travailler ensemble pour améliorer la demande de compensation.

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13h30

Denise McCabe, membre du CA